Publié le 17 janvier 2024.
Dernière modification : 30 juin 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FAYET ET CIE, SOCIÉTÉ COLONIALE BORDELAISE DE MADAGASCAR

RENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX

LES TERRAINS DE COLONISATION

MAJUNGA

(*Journal officiel de Madagascar*, 4 novembre 1897)

M. l'administrateur en chef Alby fait connaître que M. Le Corbeiller, géomètre principal, chef du service topographique à Majunga, continue en ce moment les études relatives aux terrains à ouvrir à la colonisation.

Dans le courant du mois dernier, M. Le Corbeiller s'est rendu dans le district d'Ankaboka, pour y délimiter des périmètres de concessions dans une région qui avait été signalée comme particulièrement favorable à la culture.

M. Le Corbeiller a fait parvenir les renseignements ci-après sur l'itinéraire suivi et sur le résultat de sa reconnaissance.

Parti de Majunga le 7 septembre 1897, il s'est rendu à Ankaboka en passant par Katsépé, Ambondrombé, Kandrano, Ambondrokely et Antsinjinobato.

D'une manière générale, la route parcourue traverse un pays couvert et accidenté, dont quelques parties semblent assez fertiles.

Le village de Katsépé se compose de deux agglomérations très importantes et très peuplées.

De Katsépé à Ambatolafia (15 kilomètres environ), on rencontre quelques régions boisées qui peuvent fournir des bois de construction de bonne qualité. Il faut signaler aussi, sur cette partie du trajet, une source d'eau douce d'un débit assez abondant.

D'Ambatolafia à Andrebe, l'aspect du pays se modifie peu. Un peu au delà, on suit, sur une longueur d'environ deux kilomètres, le pied d'une montagne boisée, puis on traverse une plaine de peu d'étendue, mais dont le terrain semble d'excellente qualité. Une colline sépare cette plaine d'une jolie vallée dans laquelle la végétation est très vigoureuse. La route franchit ensuite le ravin d'Ambondrombé, puis longe le pied de hauteurs boisées, laissant à gauche des marais de palétuviers.

Plus loin, on traverse le ruisseau d'Ambika (eau salée) et on pénètre dans la forêt. On y rencontre la source d'Andenarano, puis le ruisseau d'Angorodo ; à la sortie de la forêt, le chemin s'engage, jusqu'à Kandrano, dans un terrain couvert de satriers.

Kandrano est un village d'une cinquantaine de cases, assez bien tenu et qui présente quelques ressources.

De Kandrano à Amboloboso (village situé sur la rive d'un des bras de la Betsiboka), le pays est accidenté et très boisé. La reconnaissance atteint bientôt la Betsiboka, qu'elle passe en pirogue, et, après avoir traversé une assez longue étendue de marais plantés de palétuviers, elle atteint le village d'Antsoa.

Le village, dont la distance à Amboloboso est d'environ 6 kilomètres, est divisé en deux agglomérations d'une vingtaine de cases chacune, et situées à deux kilomètres l'une de l'autre.

En quittant Antsoa, on franchit, jusqu'à Ambondrokely, une suite de collines couvertes de satriers ; on côtoie ensuite la plaine d'Ankaboka et, après avoir traversé le village d'Antsinginobato et la forêt, on atteint le village d'Ankaboka.

Au cours de cette reconnaissance, M. Le Corbeiller a pu se rendre compte que le terrain de la plaine d'Ankaboka, d'une superficie de 40.000 hectares, est d'excellente qualité et semble se prêter tout particulièrement à la création de vastes rizières,

Après en avoir fait le levé détaillé, M. Le Corbeiller l'a divisé en 8 périmètres, également susceptibles d'être exploités.

Au retour de la reconnaissance à Majunga, une demande de concession pour le deuxième lot, d'une contenance de 10.500 hectares environ, a été immédiatement présentée par M. Fayet, directeur de la Société coloniale bordelaise de Madagascar.

GIRONDE
SOCIÉTÉS
(*Archives commerciales de la France*, 5 janvier 1898)

Bordeaux. — Formation. — Société en commandite FAYET et Cie, Société coloniale bordelaise de Madagascar, 7, Michel. — 45 ans. — 34.000 fr. — 21 juil. 97.

À Madagascar
(*La France de Bordeaux*, 15 janvier 1898)

Nous apprenons la transformation de la Société coloniale bordelaise de Madagascar en société anonyme par actions. Cette société vient d'acquérir dans les environs de Majunga, un vaste territoire (10.500 hectares), dont une partie est destinée à l'élevage et l'autre aux grandes cultures. Nous félicitons vivement les fondateurs de cette Société, de leur initiative qui mérite d'étire signalée.

Dans le but de favoriser le mouvement colonial, le public pourra prendre connaissance des nombreux renseignements pris sur place et du rapport du délégué à Madagascar, au siège social, 7, rue Michel, à Bordeaux.

À Madagascar
(*La Gironde*, 18 janvier 1898)

La Société coloniale bordelaise de Madagascar. Nous recevons la communication suivante de MM. A. Buisson, F. Sengàs et A. Fayet :

« Une société vient de se former dans notre ville sous le nom de « Société coloniale bordelaise de Madagascar ». C'est une société anonyme par actions.

Elle a pour but immédiat la mise en valeur d'une vaste propriété de 10.500 hectares, sise aux environs de Majunga.

Mais elle étudiera toutes les questions commerciales et industrielles qui pourraient favoriser les affaires entre notre place et notre nouvelle colonie.

Cette initiative ayant été prise par un groupe de Bordelais, il faut espérer qu'elle sera profitable à notre ville.

La Société se fera un plaisir de communiquer aux intéressés les renseignements que son délégué a recueillis à Madagascar. »

PETITES NOUVELLES
(*La Dépêche coloniale*, 27 février 1898)

M. Gabriel Bonvalot continue à travers la France sa propagande pour l'expansion coloniale.

À Bordeaux, il a trouvé un terrain tout préparé pour semer la bonne parole, et sa conférence de la semaine dernière, sous les auspices de la Société de géographie, a eu un grand retentissement dans les centres commerciaux.

Mardi dernier, c'était la Société coloniale bordelaise de Madagascar qui lui offrait un banquet dans les salons de l'hôtel de France.

M. Bonvalot a félicité les membres de la nouvelle Société de leur intelligente initiative et leur a donné les conseils que lui suggérait son expérience.

MADAGASCAR
(*La France de Bordeaux*, 11 mars 1898)

La Société coloniale bordelaise de Madagascar, dont les statuts sont déposés chez M. Clarerie, notaire à Bordeaux, 14, rue Esprit-des-Lois, ouvre son émission. Cette société anonyme, au capital de 315.000 fr., a pour but immédiat le commencement de la mise en valeur des 10.500 hectares de terrains choisis aux environs de Majunga.

Le capital est divisé en 1.050 actions de 300 fr. émises, payables un tiers dès la clôture de l'émission et les deux autres tiers à des dates ultérieures qui seront fixées par le conseil d'administration.

Les actionnaires seront les co-propriétaires du sol, du matériel, du bétail, des plantations et des constructions. Ils se partageront annuellement la moitié des produits bruts, l'autre moitié étant abandonnée au gérant-fermier qui prend à sa charge les frais d'exploitation.

On souscrit, jusqu'au 16 mars courant : au siège de la société, 7, rue Michel, Bordeaux ; chez Mme veuve A. Eymery, banquier à Libourne ; chez M. Edmond Adde, négociant à Lesparre ; chez MM. Alibert frères, banquiers à Pauillac.

La Société coloniale bordelaise de Madagascar
(*La France de Bordeaux*, 15 mars 1898)

En réponse aux nombreuses demandes de renseignements que nous recevons chaque jour au sujet de la Société coloniale bordelaise de Madagascar, nous avons cru devoir nous adresser à cette société elle-même pour nous documenter d'une manière sûre et précise. Grâce au bon vouloir de ces messieurs, nous sommes heureux de pouvoir transmettre à nos lecteurs les renseignements suivants dont l'authenticité ne saurait être mise en doute. Ces renseignements, en outre, sont de date toute récente, l'envoyé spécial que la Société coloniale bordelaise avait chargé d'étudier sur place son projet de colonisation, étant de retour depuis peu.

La Société bordelaise envisage, paraît-il, l'exploitation qu'elle va entreprendre au point de vue agricole principalement ; le commerce et même l'Industrie ne lui sort pas indifférents, Il y aura certainement place pour des dépenses d'énergies de toutes sortes, mais toute chose doit venir en sou heure et d'après le programme sévère (on serait tenté d'ajouter mais juste), que cette société s'est tracé, d'après, aussi, la haute

approbation et les conseils compétents de M. Gustave Bonvalot, l'explorateur bien connu, c'est sur la culture, la culture seule que porteront les efforts et tous les efforts des colons qui vont partir.

La personne qui m'a fourni ces renseignements me citait avec orgueil les paroles flatteuses et approbatives prononcées par M. Bonvalot au dîner de l'hôtel de France.

« Je m'intéresse d'autant plus à votre société, disait-il, en principe, je suis d'autant plus disposé à lui accorder tout mon appui moral et matériel, que je reconnais dans votre programme celui que je n'ai jamais cessé de préconiser ; *vous prenez la seule bonne voie* en consacrant vos premiers efforts à la culture immédiate ; plus tard, les résultats que vous ne manquerez pas d'obtenir de suite vous permettront d'étendre sans frais appréciables vos moyens d'action.» Et il ajoutait, avec les regrets du bon patriote qu'il est : « Si tous les colons français étaient plus pratiques et procédaient comme vous allez le faire, c'est une prompte réussite qui couronnerait leurs efforts, au lieu que trop souvent, ils échouent ruinés, pour ne pas avoir su exploiter méthodiquement les richesses dont ils étaient entourés. »

La pratique, au point de vue colonial, telle est donc la base de la Société coloniale bordelaise de Madagascar.

Il ne faut pas croire cependant que cette seule culture se réduise à une mise en œuvre timide et modeste. La S. C. bordelaise a obtenu du gouvernement d'immenses terrains situés sur la côte ouest de l'île, supérieurement placés entre la rivière de Betsiboka et la route militaire, a mi-chemin entre Majunga et Marovoay. Ce sont ces terrains qui vont être mis en culture par les derniers procédés, et avec des machines perfectionnées dont les grands agriculteurs disposent seuls aujourd'hui ; ce sont ces terrains auxquels des hommes compétents vont faire produire le riz, le cacao, le tabac, le caoutchouc, la vanille, etc., après avoir minutieusement étudié la nature du sol la plus propre à telle ou telle essence.

Et les probabilités sont si précises, les données sont si sûres, qu'on a pu, à l'avance et à très peu de chose près, établir le tableau suivant pour bénéfices des quatre premières années ;

Première année. — Rizières, maïs, fourrages cultures diverses, 100 hectares environ, donnent un bénéfice net de 42.000 fr.

Deuxième et troisième années. — Rizières, maïs, fourrages, plus bétail, donnent un bénéfice de 91.000 fr.

Quatrième année. — Comme les deuxième et troisième années, donne un bénéfice net de 152.000 fr.

Ces résultats magnifiques paraissent concluants. Néanmoins, pour ne donner prise à aucune déception et en diminuant d'un tiers ces chiffres déjà minorés, nous voyons que dès la quatrième année, cette exploitation donne un bénéfice net de 100.000 francs, ce qui représente pour chacune des mille cinquante actions émises à 300 fr. par la société un revenu de 95 fr., soit de 32 %.

Ce chiffre seul est plus éloquent que tout ce que nous pourrions dire au point de vue de la bonne réussite future de cette entreprise.

La société, voulant agir sagement, n'augmentera ses cultures que suivant ses rendements et ses débouchés. Cette prudence indique que les personnes qui sont à la tête de cette société agissent avec une sagesse dont on ne peut que les louer.

Nous faisons également remarquer que les premiers sociétaires n'entendent pas spéculer sur la plus-valve que pourraient avoir les terrains, attendu qu'ils seront remboursés de leurs premiers frais par les actions de la nouvelle société. Enfin, nous croyons savoir que l'émission, en partie couverte, s'ouvrira au public le 1 courant.

Cette entreprise essentiellement locale, tant par les promoteurs de l'Idée, que par les pionniers qui partent là-bas préparer un débouché au commerce bordelais, appelle le concours de tous ceux qu'intéresse l'avenir de notre belle cité ; Bordeaux se doit à sa vieille réputation de ville commerciale ; trop de débouchés nous sont, hélas, fermés par

la concurrence étrangère pour que nous laissions partir sans un mot d'encouragement ceux de nos compatriotes qui vont là-bas au profit de tous dans la *plus grande France*.

SOCIÉTÉ COLONIALE BORDELAISE DE MADAGASCAR
(*La Petite Gironde*,30 et 31 mars 1898, p. 3, col. 6)
(*La France de Bordeaux*, 2 avril 1898)

L'émission des actions de cette société sera définitivement close le 5 avril 1898.

(*Archives commerciales de la France*, 2 avril 1898)

Bordeaux. — Modifications. — Société anonyme dite SOCIÉTÉ COLONIALE BORDELAISE DE MADAGASCAR. — Nomination d'un administrateur, Transfert du siège 15, pl. Pey-Berland. — 10 juil. 1903.

MADAGASCAR [1]. LE BOUEM (MAJUNGA)
par A. FAYET.
(*Bulletin de la Société de géographie commerciale de Bordeaux*, 17 mai 1898)

[177] Sur les aimables instances de M. Gebelin et les encouragements de notre secrétaire général M. Manès, je n'ai pu refuser à notre Société de géographie une communication au sujet du récent voyage que je viens de faire à Madagascar, comme délégué de la Société coloniale bordelaise de Madagascar. Je profite de la circonstance pour remercier bien vivement ces messieurs des nombreuses preuves de sympathie qu'ils ne m'ont pas ménagées avant mon départ et depuis mon retour.

Ne vous attendez pas, Messieurs, à une conférence attrayante ; ce serait peu dans mes moyens. J'ai simplement l'intention de vous faire part de mes impressions personnelles, sans aucune prétention ; je souhaite qu'elles vous intéressent et, en tous cas, je compte beaucoup sur votre bienveillante indulgence.

Tout d'abord, je vous parlerai du rayon que j'ai plus particulièrement étudié au point de vue agricole, commercial et industriel, c'est-à-dire du Bouéni, et ensuite je vous entretiendrai de la partie nord-ouest de l'ile.

La géographie générale de Madagascar, vous la connaissez tous ; c'est à peine s'il est utile de rappeler que notre nouvelle colonie est traversée du nord au sud par un système montagneux qui, sur le versant oriental, est assez près de la côte, qu'il suit parallèlement.

L'île étant beaucoup plus étroite dans sa partie septentrionale, les montagnes se trouvent rapprochées de la mer entre le cap d'Ambre et la baie de la Mahajamba, c'est-à-dire que, dans cette partie, le terrain a sensiblement la même conformation sur les deux versants de la chaîne faîtière, qui les- partage d'une façon à peu près égale. À partir de la baie de la Mahajamba, la rive s'éloigne de la chaîne des montagnes qui s'abais- [178] sent par gradins successifs ; puis, plus bas, à partir de la baie de Bonbétoke, la rive prend une direction est-ouest jusqu'au cap Saint-André. La plaine

---

[1] Communication faite à la Société de géographie commerciale de Bordeaux, dans sa séance mensuelle du 7 février 1898. Compte rendu dans *La Gironde* du surlendemain.

s'étend de la jusqu'au sud sur une largeur d'environ 300 kilomètres, au cap Saint-André ; largeur qui diminue au fur et à mesure que l'on descend vers le Tuléar.

Si je vous ai parlé de la situation géographique du nord-ouest, c'est pour vous faire remarquer que la zone moyenne, c'est-à-dire celle qui se trouve à plus de 200 mètres d'altitude, est aussi rapprochée de la mer que sur la côte orientale, et que, si la salubrité du pays est en raison directe de son altitude, à ce point de vue les deux côtes se valent ; mais il faut remarquer que si, sur la côte orientale, la zone maritime est marécageuse, sur la cote ouest elle est, au contraire, très mamelonnée. C'est ce qui explique que le climat y est plus favorable qu'on ne le croit en général. J'insiste sur cette question, car j'estime qu'elle est primordiale.

Majunga jouit d'une mauvaise réputation imméritée.

Cette réputation s'est étendue à tout le nord-ouest, et cette partie de l'île est à peine connue ! Au moment où les yeux de nombreux colons se portent sur nos nouveaux domaines, il me semble qu'il est bon de leur faire connaître toute la vérité.

L'aspect du pays varie peu tout le long de la cote. C'est toujours une ligne presque régulière de hauteurs boisées avec, à l'arrière-plan, des montagnes absolument nues et ravinées. Ce sont les incendies qui sont la cause de l'aspect de ces dernières. Les indigènes, pendant la saison sèche, mettent le feu à la brousse, le feu gagne la forêt et la détruit à la longue ; les terres végétales, ne trouvant plus d'appui, sont facilement entraînées dans les vallées par les pluies torrentielles de l'hivernage ; elles s'y accumulent et constituent ainsi des dépôts d'une fertilité extraordinaire.La destruction de la forêt est donc progressive et régulière, et Madagascar, qui est représentée par plusieurs comme la terre des grandes forêts vierges, a absolument besoin d'être reboisée. C'est ce qu'a compris le général Gallieni, car il a pris des mesures très sages pour protéger les terrains boises de l'île, et il oblige tous les indi- [179] gènes à planter et à entretenir chacun cinq arbres par an. Ces terrains boisés n'ont pas l'étendue qu'on leur prête habituellement ; ils occupent bien, sur là côte orientale, une longue bande, mais elle est peu profonde et les communications sont, dans cette partie de l'ile, particulièrement difficiles. Sur la côte nord-ouest, la forêt couvre seulement une partie des terrains et plus particulièrement l'extrémité nord de l'île et la partie supérieure du Bouéni.

Dans les parties que j'ai pu visiter, j'ai été quelque peu désillusionné, car, à la place de hautes futaies et d'arbres séculaireS, j'ai trouvé des taillis presque impénétrables, d'où émergent seulement quelques belles pièces

Il faut avouer aussi que je me suis tenu aux parties qui longent les cours d'eau, et que, dans ces parties, l'exploitation étant possible, les essences de valeur ont pu être enlevées.

En résumé, les bois constituent bien une des richesses naturelles de l'île ; mais ils-seront généralement difficiles à exploiter jusqu'au moment où des voies de pénétration nombreuses seront créées. Mais Madagascar n'a pas que ses bois, elle a aussi ses mines diverses, dont l'estimation ne peut se faire sur le rendement ce celles qui sont actuellement connues. Elle a aussi des produits, tels que le caoutchouc, le rafia, le coton, la cire, etc., qui, déjà, font l'objet d'un trafic énorme. Les immenses troupeaux sont élément une richesse fort appréciable, tant pour leur chair que pour leurs peaux.

À côté de tout cela, il faut placer les ressources agricoles que le sol est susceptible de donner ; c'est le point de vue qui, pour le moment, doit attirer l'attention de tous, en attendant que la progression de la population soit suffisante pour créer aux produits de la métropole des débouchés nombreux et variés.

Cela donnera alors à la question commerciale un intérêt qu'elle n'a pas actuellement. Ce sera néanmoins dans un avenir très rapproché, car déjà, de toutes parts, on voit arriver de nombreux colons et une certaine partie du pays va se peupler rapidement.

Cette question agricole rencontre, dans la majeure partie des [180] vallées du nord-ouest, des conditions exceptionnelles : les terres y sont d'une grande richesse, l'eau s'y

trouve en grande quantité et la température chaude favorise sérieusement la fertilité naturelle du sol.

Bien des produits, que nous demandons actuellement en grande quantité à l'étranger, peuvent se cultiver dans ces régions, et le bénéfice des droits réduits dont ils jouiront à leur entrée en France leur assure chez nous un écoulement avantageux.

Toutes les tentatives se sont faites, depuis que la France a jeté un regard sur Madagascar, sur la côte est, entre Foulpointe et Fort-Dauphin. Elles ont toujours échoué à cause de l'insalubrité de ces côtes et il est permis de croire que, si les tentatives s'étaient portées sur d'autres points, les destinées de l'île auraient été modifiées depuis longtemps.

Jusqu'au moment de la campagne, on ne connaissait pas la côte ouest ; depuis, après le passage de nos troupes, on l'a peu visitée. Il suffit, cependant, de jeter un coup d'œil sur la carte pour voir combien le régime des eaux s'y trouve développé ; de nombreuses rivières sillonnent cet immense territoire un peu dans tous les sens. Les Hovas, auxquels nous avons fait la guerre, avaient pressenti l'avenir de cette région, et c'est la première dans laquelle ils sont venus s'établir. C'est une indication précieuse à tous les points de vue et que les événements confirmeront très prochainement.

On peut et on doit même y encourager sérieusement l'émigration. Les colons sérieux, possédant quelques économies, y trouveront certainement une situation relativement brillante au bout de quelques années. Il serait à désirer que le mouvement colonial s'engageât dans cette voie ; ce serait assurer à beaucoup un avenir que la mère-patrie ne peut plus leur donner, et ce serait, en même temps, asseoir sur des bases plus solides notre nouvelle conquête.

Malheureusement, on ne se déplace pas chez nous assez facilement, ou peut-être craint-on de ne pas trouver là-bas tout le confortable auquel nous sommes habitués et l'idée du voyage [181] épouvante plus que de raison. Une traversée d'une vingtaine de jours n'a cependant rien de particulièrement effrayant, elle se fait sans ennuis et plus ou moins confortablement, selon les ressources de chacun.

La vie dans les centres n'est pas désagréable, au contraire, les relations y sont même faciles. Le climat que l'on redoute tant est chaud certainement, mais il n'est pas très dangereux, pour les gens sérieux qui s'astreignent aux précautions d'hygiène qu'il est indispensable de prendre sous les tropiques.

Dans les endroits où la côte n'est pas trop basse, la température n'est pas malsaine et elle est tempérée par la brise de la mer. Ce qu'il faut éviter, surtout, ce sont les excès de fatigue et les privations. Pendant mon séjour dans le Bouéni, j'ai été surpris du peu de précautions que prennent les Européens qui y sont établis. Du reste, le pays n'est véritablement marécageux qu'à environ 160 kilomètres de la mer, et Majunga ne mérite pas la mauvaise réputation qui lui a été faite.

Dans un pays où presque tout est à créer, les efforts individuels risquent fort, au début, de rester stériles ; aussi, à mon avis, les nombreuses sociétés qui se forment en ce moment devraient faciliter l'émigration dans le rayon de leurs concessions. Les colons trouveraient un emploi qui leur permettrait de vivre, tout en étudiant le pays et les cultures ; ils profiteraient, dans certaines conditions, du matériel de la société pour leurs concessions personnelles, en retour d'un travail déterminé, et initieraient les indigènes aux travaux agricoles et manuels. Les services rendus serviraient de compensation, sans grandes charges pour la compagnie, qui, au besoin, pourrait se couvrir de ses avances sur une partie des récoltes qui devraient lui être abandonnées.

Elle aurait ainsi des instructeurs, qui seraient d'autant plus intéressés à bien faire qu'ils auraient la perspective d'acquérir et de mettre rapidement en valeur un bien qui assurerait leur avenir. Ils trouveraient tous les avantages moraux et matériels dans la création d'un centre qui réunirait toutes les conditions voulues pour aider à leur prospérité personnelle.

[182] Si Majunga offre à peu près toutes les conditions de confort que nous trouvons ici, il n'en est pas de même des villages de l'intérieur.

La navigation sur la rivière se fait par *boutre*. Le boutre a à peu près la dimension d'une petite gabare, et va, quand le vent est favorable, dans sept ou huit heures, de Majunga à Marovoay. Quand le calme se fait sentir, le voyage dure plus longtemps. Il m'est arrivé de mettre près de trois jours pour faire ce trajet. Bien que les rives soient fort jolies, les beautés du paysage ne compensent pas les ennuis d'un voyage fait dans les conditions suivantes : le jour, les rayons du soleil vous caressent trop vigoureusement et, la nuit, les moustiques, les manœuvres de la voile qui vous obligent à vous déplacer toutes les dix minutes, enfin la promiscuité des indigènes, qui vous assourdissent d'un chant qui marque la cadence des avirons ; tout cela manque évidemment de charme et de confort.

Au delà de Marovoay, la navigation se fait par pirogues. Si le voyage en boutre est peu agréable, le voyage en pirogue l'est encore moins. Dans ces troncs d'arbres creusés à la diable, l'équilibre est plutôt problématique, et lorsque le moindre mouvement fait balancer votre légère embarcation, on n'est pas toujours exempt d'un frisson causé par l'appréhension d'un bain forcé, pouvant être interrompu par l'arrivée des nombreux caïmans qui vous entourent et attendent d'un oeil paterne un repas dont on ne se soucie guère de faire tous les frais.

Pendant quelque temps, les canonnières faisaient le service fluvial. Ce service a été supprimé par un ordre du gouvernement. Huit jours après, un nouvel ordre arrivait pour qu'il fût rétabli immédiatement ; mais le personnel s'étant embarqué pour revenir en France, ces dernières instructions sont restées sans effet.

Il y a quelques jours, j'ai appris que deux maisons de Majunga venaient d'établir un service fluvial à vapeur. Cela laisse espérer que les traversées se feront maintenant dans de meilleures conditions.

[183] Le baie de Bonbétoke est véritablement très belle ; elle a la forme d'un vaste demi-cercle dont l'axe a 15 kilomètres environ. La Betsiboka vient s'y jeter dans sa partie centrale par un estuaire ressemblant assez à celui de la Gironde et dont les deux pointes se nomment Kapsépé au sud et Amboanio au nord. Derrière cette dernière se trouve le village de même nom, créé par la Compagnie Suberbie et où est déposée une grande partie de son matériel. Ce village commande la baie intérieure de la rivière qui est obstruée par une grande quantité d'îlots, recouverts de palétuviers.

En remontant la rivière, on trouve sur la gauche les villages de Mévaranne, d'Ambatobé et de Miadane. Dans cette partie, la berge longe une série de collines presque à pic et dont les sommets forment un immense plateau. À partir de Miadane, la montagne fuit vers le nord et la plaine s'étend à perte de vue. Trois ou quatre villages s'y rencontrent jusqu'à Marovoay dont le *rova* (prononcez *rouve*) ou fort occupe un mamelon haut de 100 mètres environ, après lequel la plaine recommence pour finir près de la chaîne d'Ankarafranstikaqui s'aperçoit dans le lointain.

En face de Marovoay, sur la rive gauche de la Betsiboka, se trouvent le territoire de Sélim et, sur le bord de la rivière, le village d'Ankaboka, bâti entre la forêt de même nom et la rivière au pied de l'ancien fortin hova ; c'est là que reposent les restes de ce qui fut le 200e. C'est avec une poignante et indicible émotion que je me suis découvert devant toutes ces tombes où ne peuvent venir pleurer les familles de ces héros obscurs morts pour la patrie.

C'est au nom de ces familles que M. Sibillot, garde de la milice, m'invita au cours d'un autre voyage à Ankaboka à placer à l'entrée du cimetière un drapeau voilé de crêpe et fit relever les croix. J'ai toujours été très impressionné de voir avec quels soins le cimetière était entretenu par les soldats.

Après Ankaboka, mais à une certaine distance, la rivière est encaissée et le pays devient plus plat un peu plus haut ; c'est la partie qui est très marécageuse. Dans cette région on [184] trouve Maroiolo, Mevétanane et Suberbieville, Ambato, Amparibe.

On voyage en général en filanzane. Le filanzane est une sorte de brancard porté sur l'épaule par quatre hommes.Lorsque le voyage est un peu long, l'équipe de porteurs est de huit hommes qui se remplacent très vivement. Deux hommes courent devant les deux qui sont aux brancards de devant, deux suivent ceux qui sont derrière. À un signal, les deux porteurs de devant sont remplacés par les deux coureurs et vont se mettre derrière, puis les deux porteurs de derrière sont remplacés par les bourjanes qui les suivent et ils vont courir devant. Le changement se fait toujours dans le même ordre et sans secousses. Ces porteurs sont vraiment extraordinaires comme endurance ; ils font jusqu'à 45 kilomètres par jour ; et ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que la bonne humeur ne les quitte jamais, que leurs éclats de rire sont aussi bruyants que continus. Les premiers jours, on est fort surpris de cette gaieté folle, et on se demande si on n'en est pas la cause ; mais on accepte malgré tout cette hypothèse en considérant que, si ces braves gens rient à vos dépens, ils vous transbahutent d'une façon consciencieuse, quoique parfois un peu mouvementée, et que c'est encore un grand avantage de les avoir.

Bien dirigés, ils seront des auxiliaires précieux pour les exploitations agricoles, car, à mon avis, c'est dans ce sens que l'on doit entrevoir les débuts de la colonisation. Les éléments ne sont pas encore assez sérieux pour les grandes entreprises commerciales.

Comme exportation, peu de chose à faire, et comme importation, toujours les difficultés provoquées par l'état politique du pays ; ces deux opérations sont intimement liées l'une à l'autre. Elles portent sur les produits les plus variés et les plus hétérogènes et nécessitent des capitaux importants. Elles exigent une connaissance approfondie d'une caste d'individus, les Indiens, entre les mains desquels le petit trafic est entièrement mobilisé. Ces Indiens reçoivent des maisons de commission les marchandises à écouler et les répandent dans le pays.

[185] Le grand nombre des points de débouchés comporte un stock assez considérable et l'acquisition d'un ou deux boutres.

Cela entraine, vis-à-vis d'individus qui souvent n'ont pas grande surface, des découverts que plusieurs maisons de Majunga disent s'élever à 2 ou 300.000 francs.

Quant au commerce local de Majunga, il prendra certainement une importance relativement considérable, lorsque le pays commencera à se coloniser ; mais actuellement, il ne comporte pas une mise de fonds sérieuse dans un genre spécial. Tout ce qui se vend à Majunga laisse bien un joli bénéfice ; mais, pour aucun article, il n'y a encore un débouché important. Aussi une maison d'une certaine envergure doit-elle toucher à toutes sortes de marchandises.

Les grands troupeaux de Madagascar, dont on a tant parlé, sont réduits d'une façon considérable, non seulement parce qu'ils ont fourni l'élément le plus important de la consommation des troupes durant et depuis la campagne, mais encore parce que l'état d'insurrection du pays a provoqué, lui aussi, d'une façon considérable, une diminution de ces troupeaux.

Les Fahavalos s'emparaient régulièrement de tout le bétail qu'ils pouvaient rencontrer sur leur passage et le tuaient pour en avoir les peaux qui étaient d'un écoulement facile. D'un autre côté, les indigènes, à l'approche des Fahavalos, se livraient à la même opération, aimant mieux sauver les peaux que n'avoir rien du tout. C'est dans ces conditions que, dans certaines parties de la Mahajamba, pas très loin de Majunga, il s'est tué dans des endroits 25 à 30.000 têtes de bétail à la fois. Ce qui explique aussi la diminution considérable de ces troupeaux, c'est la difficulté qu'on a à se procurer, aux prix anciens, le bétail que l'on veut acheter. D'après la cote officielle, les cours augmentent d'une façon constante, régulière, et il est bien difficile actuellement de trouver dans certaines régions des bœufs au-dessous de 40 francs. Pour acheter un troupeau important et pouvoir le traiter dans une moyenne de 15 à 25 francs, il faudrait, à mon avis, pouvoir former une colonne d'une certaine importance et se diriger dans la partie que vient d'ouvrir [186] le capitaine de Bouvier. Dans ces

conditions, ce serait l'occasion de faire une économie sérieuse sur le prix d'achat et de connaître une région qui est certainement une des plus importantes de Madagascar.

La canne à sucre, le rafia, poussent, comme on dit à Madagascar, de peur, sans main-d'œuvre spéciale.

Les cotonniers poussent à l'état sauvage dans beaucoup d'endroits. On peut les semer, il n'y a qu'à prendre les graines et les jeter sur le sol qui a été remué. Il faut que la terre ait été mouillée. On peut avoir un résultat six mois après. Celui qui pousse en arbres (*assenmouandgy*) donne au bout de trois ans, mais je ne crois pas qu'il soit d'une bonne qualité. Les échantillons que j'ai rapportés des premiers ont une certaine valeur. La qualité *sea-island* qui a des soies beaucoup plus longues a déjà, parait-il, fait l'objet d'une tentative dont les résultats ont été très satisfaisants.

Le café malgache, espèce de tige qui donne des gousses dans le genre des haricots verts, est bu avec plaisir par les noirs. Ce café (fandriatinongou) sert aussi pour le traitement des hernies. En faisant bouillir les feuilles tendres avec de la viande et du riz, on obtient un mets qui est recommandé aux personnes atteintes de cette infirmité.

Les breddes, sortes d'épines à racines, servent à la nourriture des indigènes. Les feuilles de la patate, de la citrouille et du manioc, constituent également un aliment pour les Sakalaves. La patate et le manioc se plantent par gerbes et la citrouille par graines.

Le *rao* (tige) et le *voulouloud* (rafia) servent à la bâtisse et aux clôtures ; coupés en tranches, on en fait des cloisons. La partie intérieure du bas sert à faire des portes, des fenêtres. Les fils de la palme servent à faire des cordes ou du fil qui, tissé, sert à faire des étoffes, etc.

Le pignon d'Inde (*valavélou*) sert à faire des haies. À la moindre lésion, il donne un liquide caustique très violent dont les noirs se servent en médecine. En prenant quelques gouttes dans la main et en frottant, ce liquide devient pâteux, forme [187] une pommade. Le noir le met sur les plaies. La science actuelle pourrait utiliser ce liquide, très abondant. Le pignon d'Inde, fournit aussi une graine dont l'écoulement est très important à Marseille pour la fabrication du savon.

Le bananier, indépendamment des régimes de fruits qu'il donne, pousse sans soins. Lui aussi donne un liquide mordant. Une goutte, tombée sur un vêtement, tache fortement ; il est impossible de faire disparaître la tache. Avec la peau des bananes, la distIllerie ferait peut-être des découvertes utiles et productives.

Le ricin, lui aussi, donnerait de belles récoltes.

Les manguiers, très en nombre, donnent une grande quantité d'excellents fruits, mais qui sentent un peu la térébenthine.

Le tamarinier est assez rare. Le type existant donne des gousses contenant des graines de la grosseur d'un haricot ou d'une fève.

Le bois noir domine sur presque tout le territoire de Marovoay et les grandes gousses qu'il produit contiennent des graines de la grosseur de fortes lentilles. Le bois de l'acajou ne peut être utilisé, parce qu'il est d'une croissance biscornue. On pourrait découvrir une utilité aux racines qui servent au tannage. La graine se trouve à la base du fruit.

Des plantations d'ananas ont été faites par un Hova ; elles ont donné d'excellents résultats cette année. On pourrait faire des essais, mais ce n'est guère productif qu'après deux ans.

Le café paraît devoir s'implanter dans les environs de Marovoay. D'après un noir qui a travaillé à Tamatave, il y a des terrains propices à cette culture.

Les palétuviers existent en grand nombre. Outre que leur bois sert à toutes les constructions du pays, l'écorce est excessivement riche en tannin et, partant, à une utilité immédiate pour le tannage des cuirs.

Après le palétuvier, dont une qualité, le blanc, pourra être utilisée, à défaut d'autre chose, pour fournir le combustible nécessaire aux machines, l'arbre le plus nombreux

est une espèce de faux palmier qui produit des régimes de grosses [188] graines que les indigènes font macérer pendant quelques jours dans l'eau et qu'ils distillent. Le produit de cette distillation est peu savoureux et il n'a, pour le moment, que l'emploi dans la consommation locale. C'est la feuille de ce faux palmier qui sert à couvrir les cases indigènes.

Une lettre reçue dernièrement me disait

« Par ce que j'ai vu dans mes reconnaissances, je ne crois pas pour le moment qu'une exploitation serait rémunératrice. Il faudrait acheter une forêt et éclaircir, afin de hâter ta croissance de quelques essences. Dans la région, les gros arbres sont rares, à l'exception des tamariniers.La Serpitza même n'a que quelques belles pièces. D'un autre côté, l'abatage, le sciage, le transport ne pourraient se faire sans de nombreuses difficultés et de grands frais. Vous avez dû voir au rova les bois qui y sont déposés et dont vous avez emporté trois blocs. C'est dur en diable, mais ni long ni gros. Pas de routes, pas d'eau pour faire des radeaux. Il faut, à mon avis, attendre la création de routes et les moyens de transport qui, certainement, se créeront. »

Majunga occupe le point le plus important de la côte ouest. Cette ville est bâtie au nord et à l'entrée de la baie de Bonbétoke, accessible aux plus gros navires ; la rade est presque aussi grande que celle de Diégo-Suarez, qui passe pour la plus grande du monde.

Toute la partie nord-ouest, du cap d'Ambre au cap Saint-André, est fortement découpée. Mais souvent, les baies sont d'un accès difficile et les fleuves qui viennent s'y déverser ne sont pas tous navigables. C'est beaucoup cette raison qui a fait de Majunga le centre le plus important de ce littoral de Madagascar, car la Betsiboka est navigable une partie de l'année jusqu'à 200 kilomètres dans l'intérieur; la baie de la Mahajamba, qui est au-dessus de celle de Bonbétoke et où viennent se jeter la Sofia et la Mahajamba, est d'un accès particulièrement difficile. Tous les produits qui viennent des contrées que traversent ces deux rivières prennent de préférence la voie de terre jusqu'à Marovoay, pour, de là, venir par eau à Majunga. [189] Cet état de choses a créé, à Marovoay, une situation dont je vous parlerai plus loin.

L'aspect de la ville, lorsqu'on arrive par mer, est assez riant. Les maisons qui bordent le quai sont en pierres et, sur les collines qui surplombent la ville, se voient, sortant de la verdure, des constructions presque bâties à l'européenne. L'intérieur ne répond pas assurément aux apparences, car toutes les maisons sont en planches. Plus on s'éloigne du centre, plus elles sont primitives.

Il est maintenant interdit de bâtir en planches, ce qui fait espérer que, dans un avenir très rapproché; la ville aura un autre aspect. La pierre ne manque pas, elle est sur les lieux en abondance, et une fabrique de briques vient de se fonder. Ce sont des éléments sérieux pour la transformation d'une ville. Des rues très larges sont tracées et un bel emplacement est réservé à la Résidence, que l'on va commencer à construire. Le climat, bien que chaud, ne mérite pas la mauvaise réputation qu'on lui a faite depuis le passage du corps d'expédition. Il est, du reste, sérieusement tempéré par la brise de la mer. J'ai vu à Majunga de nombreux Européens établis depuis un an ou deux et n'ayant jamais eu les fièvres. Cette question de salubrité est d'une grande importance au point de vue de la colonisation, et j'estime que, lorsqu'elle sera mieux répandue, elle décidera beaucoup de personnes à se diriger de ce côté.

Si nous considérons un port au point de vue commercial, nous devons remarquer que celui qui nous occupe est le seul qui ait des relations faciles et naturelles, en partie avec l'intérieur, et de plus, par sa situation géographique, il se trouve le plus voisin d'un pays qui vient demander à Madagascar la presque totalité des produits nécessaires à sa consommation. Si nous considérons aussi que ce même pays est tributaire de l'Australie pour certains produits, tels que les céréales et les fourrages, et que ces produits peuvent être cultivés dans les environs de Majunga, il n'est pas douteux que le trafic dans ces sortes prendra une extension énorme lorsque la production donnera ; je veux parler de

la côte orientale d'Afrique, dont la [190] population, très dense, constitue une source de débouchés considérables, avec lesquels l'écoulement de nos produits sur Bourbon et Maurice ne peut être mis en comparaison.

Je sais que les habitants de ces deux pays prétendent diriger les affaires de Madagascar et monopoliser, pour ainsi dire, le trafic à Tamatave. C'est surtout la Réunion qui pousse à la prépondérance du mouvement colonial vers Tamatave, en raison de son voisinage et des avantages qu'elle entrevoit dans la formation d'un accroissement énorme de la consommation, dont elle serait le fournisseur tout indiqué.

Point de départ de la route qui va de Tananarive à Majunga, cette dernière ville est tout indiquée pour être la tête de ligne qui devra relier la côte ouest à la capitale.

Du reste, M. le commandant Roques est chargé des études relatives à l'établissement d'une voie ferrée projetée par le gouvernement.

La route militaire, peu employée en ce moment, va être déplacée dans sa partie supérieure, car, tout récemment, on a trouvé un chemin plus praticable à partir d'Andriba. Les travaux sont poussés activement pour rendre cette voie accessible aux véhicules, et M. le lieutenant-colonel Liotey, récemment de passage à Majunga, nous a informés qu'il ne restait plus qu'une zone de 5 kilomètres d'impraticable pour la circulation, que, sous peu, il espérait avoir surmonté les difficultés qu'il trouvait dans cette partie et que, dès lors, la route de Majunga à Tananarive serait définitivement ouverte. Les plus fortes rampes, paraît-il, ne dépasseraient pas 6 millimètres par mètre.

Le passage et le séjour des troupes à Majunga y avaient amené une certaine quantité d'étrangers, marchands ou autres ; mais peu s'y sont définitivement fixés. De ce fait, la population ne s'est donc augmentée que dans des proportions relativement peu importantes. Mais, depuis la conquête, l'établissement des nombreux services administratifs l'a augmentée d'une façon assez notable ; ce qui, avec le passage dans cette ville de nombreux prospecteurs et le séjour d'un personnel, ancien ou actuel, d'une grande compagnie que tout le monde connaît, [191] alimente les industries déjà établies, favorise la création de nouvelles, fait progresser ce mouvement d'une façon constante, quoique lente, et tout porte à croire qu'il s'accentuera de jour en jour. Cela favorise l'agrandissement de la ville, qui s'étend peu à peu et provoque sur les terrains une hausse fort sensible. Ces terrains, payés dans la partie urbaine 1 fr. 25 le mètre, sont très demandés. Les quelques rares privilégiés qui les détiennent avec un titre de propriété régulier ne veulent pas les céder au-dessous de 10 francs le mètre.

Cela indique évidemment une prospérité indiscutable. Les concessions accordées par les divers résidents qui se sont succédé à Majunga n'ont pas, en majeure partie, reçu de solution définitive. Cela a empêché jusqu'à ce jour le développement normal des constructions, et c'est ce qui crée à cette ville une situation toute particulière.

Le déchargement des marchandises est fait par chalands, mais tout porte à croire que, dés que les ressources le permettront, les travaux des quais projetés seront entrepris.

Le wharf commencé à l'époque de l'expédition, et si malheureusement arrêté dans les circonstances que l'on connaît, ne peut servir. Mais une jetée s'impose, d'autant que tous les matériaux nécessaires à sa construction sont presque à pied-d'œuvre.

L'exécution de ces travaux ne devrait pas être ajournée indéfiniment, car déjà une jetée est en voie de construction, et peut-être terminée complètement, dans la rade d'Amboanio, qui se trouve un peu plus avant dans la baie de Bonbétoke. Les facilités de déchargement qu'y trouvent les navires d'un fort tonnage et la facilité d'accès pour les boutres et les pirogues qui viennent de l'intérieur pourraient, dans une certaine mesure, enlever à Majunga une grande partie de son trafic et compromettre sérieusement son avenir.

Tamatave est la tète de ligne de la voie de Tananarive. C'est sur ce point que paraissent devoir se commencer les grands travaux qui vont préluder à la transformation de la colonie. Il attire l'attention de tous ceux que l'avenir de l'île intéresse. Sans nier cet

avenir pour Tamatave et son rayon, je crois et je [192] suis convaincu qu'il n'est pas ce qu'on l'espère, car il faudra compter avec une insalubrité plus grande que sur l'autre côte, sur des difficultés indiscutables au point de vue de la configuration du sol, des intempéries constantes et même des cyclones assez fréquents ; puis, sur un épuisement rapide du sol, qui a pour caractère général une faible couche d'humus sur un lit d'argile, ce qui fait que la végétation, extraordinaire pendant quelques années, s'étiole rapidement au fur et à mesure que l'humus s'épuise.

Je crois donc fermement à l'avenir de la côte nord-ouest, car outre les éléments de richesse que l'on trouve dans son sol, la question de prospérité d'un pays se relie à tous les points de vue d'une façon intime à la facilité d'accès. Or, cette côte est pourvue de ports nombreux et sûrs, ce que l'on rechercherait vainement sur le versant opposé.

Renseignements divers sur la région du Bouéni.

Terrains. — Les terrains sont argileux. Les calcaires, pour la fabrication de la chaux et du ciment, sont en abondance. Des cailloux se trouvent à Kapsépé et à Majunga.

Bois. — Les meilleures essences des bois sont : rolva, sohihy, fondrianomby et toutes les essences des bois colorés depuis le bonary jusqu'à l'ébène, en passant par le palissandre.

Dans les forêts, toutes les essences sont bonnes pour le chauffage.

Une maison de Majunga fait un commerce assez important des bois des Comores.

Forêts non exploitées. — Il existe des forêts non exploitées encore, mais valant la peine de l'être, après la création de voies de pénétration.

Les palétuviers servent pour poteaux, pieux et bois de construction.

Mines et minerais. — L'or est partout, mais en petite quantité, dans les alluvions de la région de Bouéni. On trouve cependant quelques couches assez riches dans la région de Suberbieville, dans la Mahajamba, dans la Minarara. On [193] signale des mines de cuivre dans la région du lac Koukony et quelques échantillons en ont été portés à Majunga.

Transports par eau. — Les transports sont très importants par la Betsiboka et la Mahajamba.

Par terre. — Jusqu'à présent les transports se font au moyen de porteurs. Les bourjanes s'emploient soit à forfait, soit à la journée. De toute façon, ils ne coûtent que 1 franc par jour avec nourriture.

Les endroits où l'on trouve le plus de porteurs sont Marovoay et Maevetanana.

Dragages et messageries. — On peut entreprendre le dragage de la Betsiboka et le service des messageries fluviales.

Culture. — Indigoterie. L'indigotier pousse à l'état sauvage. En première ligne mettre la grande culture du riz, de la canne à sucre, du caoutchouc, la plantation de l'acajou, du santal, de la vanille, du coco, du cacao et du café.

Tannerie. — Tannerie avec le tan de palétuvier.

Industries à créer. — Chaux. Jusqu'à présent, la chaux est mal préparée par les indigènes.

Briques. Une entreprise se fonde à Kapsepé.

Nattes et soubiques. — Les Sakalaves fabriquent des nattes et soubiques, et les vendent un prix relativement élevé, bien que la matière première soit en abondance.

Prix de l'or. — L'or vaut 82 fr. 50 à 85 francs les 27 grammes.

Industries existantes. — Il existe à Majunga deux fabriques de bagues, bracelets, chaînes, or et argent. On fond les pièces de 5 francs en argent. La main-d'œuvre est encore peu élevée.

Légumes. — Marovoay, Amborovy et Majunga produisent déjà des légumes aubergines, tomates, salades variées, choux, oignons, haricots verts, en quantité suffisante pour donner des bénéfices aux horticulteurs.

Prix des produits agricoles existants. — Riz paddy, 10 francs le goni. — Riz blanc, 22 à 25 francs le goni. — Maïs, 15 à 18 francs le goni. — Patates, 0 fr. 10 le kg. Manioc, 0 fr. 10 à 0 fr. 20 le kg. — Canne à sucre, [194] 0 fr. 10 à 0 fr. 40 la tige. — Cocon, 60 francs le couffin de 4 kg. Moyenne soubique (les Hovas)e payaient autrefois jusqu'à 75 francs et le revendaient à Tananarive jusqu'à 120 francs la soubique de 4 kg.). — Pistaches (arachides), 0 fr. 10 le verre. — Tabac en feuilles, 5 francs le kg. — Bananes, 1 franc le régime ordinaire. — Citronnelles, 0 fr. 40 à 0 fr. 60 pièce. — Mangues, 0 fr. 10 de 1 à 5. — Citron, 0 fr. 05 le gros ; 0 fr. 05 les 4 petits.

Le cocon vient sur les palétuviers au bord de la Betsiboka.

Prix des porcs, chèvres et volailles. — Porcs, de 40 à 80 francs. — Chèvres, de 10 à 20 francs. — Oies, 3 francs. — Dindes, 5 francs. — Canards, de 1 fr. 50 à 2 fr. 50. Poulets, de 1 franc à 1 fr. 50. — Pigeons, de 0 fr. 75 à 1 fr. 25. — Canards manilles, de 3 francs à 3 fr. 50.

Prix du bétail. — Bœufs de Marovoay, de 20 à 40 francs.

Boeufs de Rassebe, de 20 à 35 francs. Boeufs d'Ambato, de 20 à 40 francs. — Boeufs de Mahajamba, de 15 à 25 francs.

Prix des diverses marchandises exportées de l'île.

Prix moyen (fr.)	
Rafia (gare à Paris)	5 20 la balle.
Caoutchouc	
— Namakia	3 41 le kg
— Marovoay	3 92 le kg
Cire	2 41
Palissandre	?
Cuir	70 00 les ‰
Cornes	0,15 et 0,10 la pièce
Écailles de tortue	35 00

Importations.

Le vin vient du Var et de Syrie ; la bière, d'Allemagne ; le Pernod, de France le vermouth, de France ; le rhum, de la Réunion ; le beurre, d'Egypte ; les bouchons, de France ; les chaussures, de Syrie ; les ciments, de France ; les fromages, de France ; le pétrole, de la Russie d'Asie ; le sel, d'Arabie ; les vêtements, de Zanzibar ; les tôles galvanisées, de Bombay ; les tissus divers, de Manchester ; les machines à draguer, de Suède ; [195] la bijouterie fausse, d'Allemagne ; les malles en bois, des Indes anglaises, ainsi que le riz en grain.

Marovoay.

Marovoay est une ville qui, lors du recensement fait le 15 février 1897, avait une population de 1.135 habitants. Le dernier recensement, fait il y a peu de temps, accuse seulement 1.051 habitants. Il y a lieu de tenir compte que, par suite des réquisitions réitérées, la population s'est dispersée, mais elle rentre depuis quelque temps.

Il y a eu, sur le territoire de Marovoay, de nombreux villages qui, depuis la campagne de la Mahajamba et l'impôt indigène (dit de la tête), ont été abandonnés en partie, mais peu à peu la population rentre, rassurée par les postes de milice crées un peu partout. Ces villages prendront d'autant plus d'importance qu'ils se trouvent sur la route que prennent tous les convois pour Tananarive en passant par Marovoay.

On va créer un pont, qui nous permettra de traverser la rivière et de gagner en face Maevetanana, point d'approvisionnement pour les diverses colonnes ou convois pour Tananarive.

La route de Majunga à Marovoay pourrait, après travaux, servir pour la voie de terre.

Le mouvement des boutres est important, quelle que soit la saison. Du relevé de la douane, il résulte qu'il y a eu un mouvement assez considérable. Du 15 janvier1897 au 26 septembre, il est arrivé des boutres d'une jauge de 4.350 tonneaux avec 3.071 hommes d'équipages et 855 passagers. Il est reparti pendant la même période 3.287 tonnes de jauge, 2.008 hommes d'équipage et 1.121 passagers. (Il faut tenir compte que Majunga est le seul port de la Mahajamba.)

Situé à 76 kilomètres de Majunga, Marovoay est une petite ville qui prendra forcément de l'extension. Son sol est très riche, mais a besoin d'être travaillé. La population, soumise longtemps au joug des Hovas, se prend à aimer la France et se mettra forcément à travailler sous l'impulsion de bons contremaîtres.

[196] Cette population est composée de Sakalaves. Le Sakalave vit de peu et s'adonne au travail assez bien. N'ayant pas l'habitude du bien-être, il a vite mangé son gain en buvant du brandy, espèce de tord-boyau qu'il aime beaucoup. Avec un larnba et un morceau de pain il se contente et laisse venir les événements.

Déjà, plusieurs achètent des chemises qu'ils portent par-dessus le pantalon ou le lamba, des chapeaux, etc. Puisqu'il désire le bien-être, on pourra en tirer parti; quelques-uns se font faire des kibanes (lit bas), achètent des matelas, des moustiquaires, etc.

Le Malgache est bon marcheur, dur au travail et vit de peu : 760 grammes de riz, qu'il fait cuire avec des herbes du pays, suffisent pour la journée. Il mange aussi le damba, poisson dont il est très friand, et surtout le tivakis, très petite crevette abondante à l'entrée de la rivière de Marovoay.

La rivière est navigable jusqu'à Marovoay, mais il faut bien la connaître, car la profondeur varie par suite des marées qui se font sentir et qui déplacent les fonds. Les terrains qui bordent ta rivière pourraient obtenir facilement, avec du travail, une plus-value importante en raison des facilités de l'arrosage.

Il pleut (si on peut appeler pleuvoir des averses comme aucune pluie en France ne peut donner une idée) à peu près cinq mois de l'année. La quantité d'eau est telle que les ruisseaux, les routes, les ravins sont autant de torrents qui balayent tout, laissant sur le sol une couche de sable, terre, pierres et racines.

Des puits pourront se créer à la mode malgache, c'est-à-dire en faisant un trou, et, au lieu de maçonner, en introduisant des barriques défoncées les unes sur les autres.

Les bois seront à éclaircir, car abattre tous les arbres serait compromettre la solidité du sol, et le reboisement plus tard serait non seulement difficile, mais onéreux. D'un autre côté, l'ombre n'est pas à dédaigner dans ce pays, car à Marovoay, la température est très chaude.

Les vents sont ordinairement le tamaio, vent qui vient de [197] la mer (Majunga) dont la fraîcheur se fait sentir à Marovoay ; le varatras, vent qui vient de l'intérieur pour aller à Majunga.

La navigation se fait par boutres de Majunga à Marovoay. Peu de pirogues vont à Majunga, car la rade n'est pas très bonne pour les petites embarcations. Quelquefois, on reste trois ou quatre jours en route, ou bien aidé par le vent tamaio, on vient en cinq ou six heures.

Il serait très intéressant d'étudier la question des transports soit pour marchandises, soit pour passagers, de Majunga à Marovoay. Le mouvement considérable entre les deux villes fournirait certainement les deux éléments nécessaires pour entretenir un service de petits vapeurs.

Par terre, de nombreuses difficultés se présentent. Pour ne parler que de notre concession, de Marovoay à Andranalave, il faut traverser la petite rivière de ce nom, ce qui est peu commode. En cas d'urgence, on envoie le tsinanddoy, homme qui va à Majunga en un jour et quart.

Le blanc ne peut pas voyager à pied dans la saison sèche, le sol, dans les anciens marais, étant craquelé comme un tamis irrégulier avec des vides de 10 à 12 centimètres.À la saison des pluies, il est très difficile de voyager à moins d'être en filanzane.

Le colon, pour réussir, doit avoir une volonté de fer et beaucoup de courage, car le climat fatigue énormément. Il lui faut aussi une grande dose de philosophie, et surtout de l'antipyrine, de la quinine et de l'ipéca. Le tout accompagné d'un bon casque en liège assez grand, modèle de l'armée, et non d'un embryon de casque tel que l'on en vend en France et à Port-Saïd.

Le noir n'a pas la notion de l'heure et ne compte que par le soleil.

Quelques petits cadeaux attachent le noir ; quelques perles, un collier de clinquant ou un lamba de un franc, s'il a bien travaillé, font plus qu'une augmentation de salaire.

Le sentiment de la famille est assez développé chez eux, ils aiment leurs enfants, leur foyer. Ils sont charitables. La case, [198] le riz sont à la disposition de ceux qui passent, qui n'ont pas d'abri ou qui ont faiM. Le loubaka, espèce de tabac en poudre qu'ils se mettent sous la langue comme une chique, est offert à tout passant.

Comme animaux, on trouve le sanglier (*vermorolambo*), la spatule, le héron, l'aigrette, la fausse aigrette, la poule d'eau, le tsarokoa, etc., le long de la rivière de Marovoay ou vers les rizières.

Le caïman (*voay*) est très nombreux dans les rivières. Ainsi, lors du sauvetage, du 7 janvier, des personnes qui se trouvaient à bord de la canonnière qui venait de sombrer, un tirailleur haoussa a été entraîné sans qu'il fût possible de le sauver. Le lendemain, un homme, allant pour continuer les recherches des épaves, a été également happé par le caïman. Je ne dis pas dévoré, car il est prouvé que le caïman entraîne sa proie, se met dessus, la serre et, lorsque cette proie est entrée en putréfaction, il en fait ses délices. On lui fait une grande guerre.

Les caïmans font souvent des victimes, trop souvent même.

Les indigènes se livrent à la pêche, qui rentre mieux dans leurs habitudes que le travail dans les fermes.

La population blanche ou métis augmente à Marovoay.

La tortue est rare dans la rivière ; on en trouve souvent sur les côtes. Il y a peu d'amateurs. Il paraît cependant qu'à Nossi-Bé c'est un plat qui est très apprécié.

De Majunga et de l'estuaire de la rivière, on apporte des crabes gros comme une soucoupe ; des huîtres de rochers qu'on est oblige d'ouvrir avec un ciseau et à l'aide d'un marteau ; des crevettes très grosses, des langoustes, etc.

Le pays de Marovoay à Moroadabo, sauf dans un rayon de 10 à 15 kilomètres de ces deux villages, est à peu près désert malgré sa fertilité. Les environs du lac Bevary offrent des pâturages inépuisables. On y rencontre aussi des arbres à caoutchouc et certaines essences précieuses, telles que l'ébène et le palissandre. La région de Manpicony et le bassin de Kinangoro sont, paraît-il, riches en or. Mais les indigènes se refusent à donner à ce sujet des renseignements précis.

[199] La vallée de Bemarinio est couverte de rizières et est séparée de la Mahajamba par un haut plateau couvert d'épaisses forêts qui porte dans le pays le nom de Bongolava. Toute cette région, presque inconnue encore, semble présenter de grandes

ressources au point de vue commercial et industriel, et il ne faut pas oublier que le point de débouché tout indiqué est Marovoay.

Les récentes opérations du capitaine de Bouvier, qui a pu se rendre maître de la bande de Raintavy, forte de 2.000 Fahavalos, ont ouvert ce pays, et, sous peu, on pourra y circuler librement et l'étudier d'une façon sérieuse.

J'ai passé plusieurs jours à Marovoay, où j'ai reçu l'hospitalité tout écossaise de M. Sibillot, dont je vous ai parlé, et je vous assure que l'on ne se croirait pas au milieu des sauvages, car nous dormions portes et fenêtres ouvertes.

Dans les villages où j'ai séjourné, les cases étant dépourvues de portes, il était difficile de se renfermer, et, bien que le sommeil ne soit pas aussi paisible que dans notre bonne ville de Bordeaux, on ne craignait pas trop l'entourage. On se sentait, du reste, à l'abri du drapeau tricolore qui flotte sur tous ces villages ; cet emblème de la patrie vous protège et vous rassure. C'est avec un plaisir et un orgueil bien naturels que nous rendions les honneurs à nos couleurs, toutes les fois qu'on les hissait à notre arrivée. Ces couleurs flotteront bientôt sur toutes les parties de Madagascar, nous en avons pour garant l'énergie rare avec laquelle le général Gallieni poursuit son œuvre de pacification. Avec environ 7.000 hommes de troupes, il aura bientôt soumis un territoire qui a un tiers de plus que la France c'est tout vous dire.

Je m'en voudrais si je ne constatais pas que j'ai trouvé partout où je me suis adressé, de la part des fonctionnaires, le plus grand désir de faciliter mes recherches et mes voyages. Ces messieurs sont si souvent pris à partie que c'est un devoir de reconnaître hautement leur bonne volonté. Il y a bien peut-être là une question de direction, et le général, on le sait, a la main ferme ; mais il faut convenir que leur tâche n'est pas toujours facile dans un pays où presque tout est à créer et où [200] la pacification absorbe tout le monde. Il faut dire aussi que les émigrants ont pas mal d'exigences que les circonstances ne permettent pas toujours de satisfaire immédiatement. C'est déjà un grand point que les services fonctionnent assez bien et que le véritable souci de l'administration soit de coloniser sérieusement.

Le résident de Majunga, M. Alby son chancelier, M. Lagrifouith ; M. Bénéven, interprète de 1re classe ; les chefs de différents services, et surtout M. Sibillot et M. Le Corbeillé, ont facilité ma tâche avec une amabilité dont je garde le meilleur souvenir et une grande reconnaissance.

Société coloniale bordelaise de Madagascar
(*La France de Bordeaux*, 19 mai 1898)

MM. les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à la première assemblée générale constitutive qui aura lieu le mardi 24 mai courant, à 8 h. 1/2 du soir, dans le local de la Chambre syndicale du commerce en gros des vins et spiritueux, rue Guillaume-Brochon, 2.

Les actionnaires qui ne pourraient assister à cette assemblée sont priés d'urgence de s'y faire représenter par un des nouveaux membres de la Société muni de leur pouvoir par simple lettre.

SOCIÉTÉ COLONIALE BORDELAISE DE MADAGASCAR
Société Anonyme au Capital de 315.000 Francs
divisé en 1050 Actions de 300 Francs
Constituée le 6 Juin 1898
Suivant Statuts déposés le 10 Mars 1898, chez Me A. CLAVERIE, Notaire à Bordeaux.
SIÈGE SOCIAL À BORDEAUX
Action de Trois Cents Francs au Porteu
ENTIÈREMENT LIBÉRÉE
Un Administrateur,
N° 613
Un Administrateur,
IMP. DEMACHY, PECH & Cie - BORDx

Coll. Jacques Bobée

SOCIÉTÉ COLONIALE BORDELAISE DE MADAGASCAR
Société anonyme au capital de 315.000 francs
divisé en 1050 actions de 300 francs

Société coloniale bordelaise de Madagascar
Payé cent cinquante francs
le 15 juin 1923

Constituée le 6 juin 1898
Statuts déposés le 10 mars 1898, chez Me A. CLAVERIE, notaire à Bordeaux.

SIÈGE SOCIAL À BORDEAUX

ACTION DE TROIS CENTS FRANCS AU PORTEUR
ENTIÈREMENT LIBÉRÉE
Un Administrateur, Georges Lagarde
Un Administrateur, ?
Imp. Demachy, Pech & Cie - BORDx

Nouvelles et Informations
(*Journal officiel de Madagascar*, 11 août 1898)

La « Société coloniale bordelaise de Madagascar » vient de s'établir définitivement dans la province de Majunga. Son agent général, M. Fayet, a débarqué dans ce port le 3 juillet, avec plusieurs de ses futurs collaborateurs. Peu de jours après arrivaient, par la *Ville-de-Belfort*, MM. Guidon et Coutan.

Le personnel de la compagnie sera ainsi réparti :

M. Guidon, en qualité d'ingénieur agronome, s'occupera exclusivement des cultures ; M. Fornier aura la surveillance du service fluvial ; M. Basset, celle des constructions ; enfin, M. Coutan doit remplir les fonctions de comptable.

MM. Rullier et Fayont, après avoir étudié pendant un an les modes de culture que tentera la société, acquerront des concessions pour leur propre compte.

MM. Rietmann et de Beaulieu sont arrivés par le paquebot du 2 septembre ; le premier partagera les responsabilités de l'agence générale avec M. Fayet.

MM. Fayet, Rietmann et Guidon ont amené leurs familles, montrant ainsi leur intention bien arrêtée de s'installer dans le Boueni et d'y faire œuvre durable.

La « Société coloniale bordelaise de Madagascar » se propose de mettre en valeur les 10.500 hectares de terres qu'elle possède aux abords immédiats de Marovoay, entre les villages de Mahatsinjo et Meverano. La propriété s'étend le long de la rive droite de la Betsiboka, sur une distance de 20 kilomètres. Cette situation lui assure des communications régulières avec la ville de Majunga par le fleuve, navigable en tout temps. Le sol de la concession, entièrement formé d'alluvions, est éminemment propre à toutes les cultures coloniales. Le riz et le café, la vanille, le cocotier et le palmier à huile pousseront à merveille au milieu de ces terres vierges, qui vont être entièrement transformées par une exploitation rationnelle.

Cette Société compte 288 négociants au nombre de ses actionnaires. Pour parer aux premières dépenses d'installation, d'achat de matériel et d'animaux de trait, ainsi que d'emploi des travailleurs, elle dispose d'un capital d'essai de 300.000 francs (1.000 actions à 300 francs) ; elle se trouve donc dans des conditions très favorables et on peut espérer, dès à présent, qu'elle obtiendra de bons résultats.

Le lendemain de son débarquement à Majunga, M. Fayet recevait les titres de propriété dont la compagnie avait fait la demande et qui avaient été préparés à l'avance. Aussitôt après sa rentrée de Nossi-Bé, M. l'administrateur en chef Martin accompagnait l'agent général de la Société à Marovoay, pour déterminer les emplacements des habitations à construire et la première installation du personnel européen.

Le 19 juillet, un kabary était tenu à Mahatsinjo par M. Martin, dans le but d'attirer l'attention des indigènes sur l'importance des travaux qu'entreprend la « Société coloniale bordelaise » et qui assureront le développement rapide du pays de Marovoay. Tous les chefs ont promis avec empressement de fournir à M. Fayet la main-d'œuvre qui lui est nécessaire.

Nouvelles et Informations
(*Journal officiel de Madagascar*, 7 février 1899)

Une tentative de vol avec effraction ayant été commise à Marovoay au préjudice de M. Guidon, ingénieur agronome de la Compagnie bordelaise de Madagascar, le

nommé Mahalidi, domestique de ce dernier, soupçonné d'être l'auteur du délit, a été arrêté par les soins de la gendarmerie de Majunga.

ORDRE DE L'ÉTOILE D'ANJOUAN.
(*Bulletin officiel du ministère des colonies*, 1900, p. 916)

Grade d'officier.
M. Touzin (Jacques-Albert), administrateur de la Société bordelaise de Madagascar.

NÉCROLOGIE
(*Journal officiel de Madagascar*, 20 juin 1900)

Le Général commandant en chef du Corps d'occupation et Gouverneur Général a le regret de porter à la connaissance de la Colonie la nouvelle de la mort de M. Cantau Bernard-Joseph, survenue à Majunga.

Né à Bordeaux le 5 août 1867, M. Cantau était arrivé à Majunga le 12 juillet 1898, en qualité d'employé de la Société coloniale bordelaise de Madagascar. Obligé, peu après, de quitter cette société à la suite d'une réduction dans l'effectif du personnel, M. Cantau n'eut pas de peine à trouver l'utilisation de son activité, et il était parvenu, au bout de peu de temps, à acquérir par son travail une situation honorable, lorsque la maladie l'obligea à entrer à l'hôpital, où il expirait le 14 juin dernier.

La mort de M. Cantau a été unanimement regrettée par la population européenne de Majunga, en raison de l'estime que ce jeune colon avait su mériter de tous.

COURRIER DE MADAGASCAR
(*La Politique coloniale*, 29 juillet 1900)

On annonce la mort à Majunga, de M. Bernard Cantau, originaire de Bordeaux, attaché depuis le mois de juillet 1898 à la Société coloniale bordelaise de Madagascar-

---

GIRONDE
SOCIÉTÉS
(*Archives commerciales de la France*,30 novembre 1901)

Bordeaux. — Modifications. — SOCIÉTÉ ANONYME COLONIALE BORDELAISE DE MADAGASCAR.— Transfert du siège, 1, Enghien. — Acceptation de la démission de M. Buisson, administrateur. — 28 oct. 1901.

(Société d'études coloniales de Belgique,
Recueil des sociétés coloniales et maritimes, 1902)

[214] Société coloniale bordelaise de Madagascar.

Siège social : 7, rue Michel, Bordeaux. — Administrateurs : MM. Lagarde Georges, Cassaët Eric, Buisson A., Sengès F., Got, Touton A., Touzin A. — Objet : L'objet de la société est la mise en valeur d'une vaste propriété de 10.500 hectares, sise aux environs de Majunga ; l'étude de toutes les questions commerciales et industrielles qui pourraient favoriser les affaires entre la place de Bordeaux et la colonie de Madagascar. — Capital : Le capital social est de trois cent quinze mille francs, divisé en 1.050 actions de 300 francs. — Répartition des bénéfices : 5 p. c. à la réserve légale ; 10 p. c. à la réserve extraordinaire ; 85 p. c. aux actions

---

SOUSCRIPTION POUR LE MONUMENT BALLAY
(*La Dépêche coloniale*, 31 décembre 1902)

Société coloniale bordelaise de Madagascar

BOURSE DE BORDEAUX
(*La Dépêche coloniale*, 23 avril 1903)

Cote à titre exceptionnel : Jugements, réalisations de gages, etc. — Adjudication définitive

40 actions de 300 fr. de la Société coloniale bordelaise de Madagascar, à 189 fr. l'une.

INFORMATIONS
(*La Dépêche coloniale*, 2 juin 1903)

Nous apprenons avec plaisir que M. Lagarde, président de la Société coloniale bordelaise de Madagascar, vient d'être nommé membre de la chambre de commerce et revend de la Banque de France à Bordeaux.

M. Lagarde a créé dans la Grande-Ile une œuvre intéressante, à laquelle nous souhaitons bon succès, car les tentatives du genre de celle dont nous parlons ne peuvent que contribuer au développement de la colonisation dans la colonie.

LA VIE FINANCIÈRE COLONIALE
(*La Dépêche coloniale*, 30 août 1903)

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Société coloniale bordelaise de Madagascar. — Transfert du siège, 15, place Pey-Berland [siège de L. Ballande fils aîné]. — Assemblée du 10 juillet.

(*Annuaire du tout Sud-Ouest illustré*, 1904)

Cassaët (Dr) palmes académiques, lauréat de l'Acad. de méd., prof. agrégé, chef des travaux d'histologie à la Fac. de méd., médecin des hôpx. Consultations : tous les jours

de 1 h. à 3 h., sauf du 15 mars au 1er juillet, les mardi, jeudi, samedi, et Mme, née de Barrigue de Fontainieu, pl. Gambetta, 5, Bx ; et à Eauze (Gers). — Enf. : Madeleine, Germaine.

Sengès (Ferdinand-Germain) palmes académiques, vice-consul de Turquie, administrateur de la Soc. coloniale bordelaise de Madagascar, courtier en vins, et Mme, née F. Got. Vendredi, r. du Jardin-Public, 41, B1; bureau: c. du Jardin-Public, Tél. 16.49. — Enf. : Louise-Marthe, Germaine, Odette, Jean, étudiant (1er prix du Conservatoire, hautbois, en 1901).

CONVOCATION D'ASSEMBLÉES
(*La Dépêche coloniale*, 18 avril 1909)

Société Coloniale Bordelaise de Madagascar. — Assemblée ordinaire le 24 avril, à huit heures et demie, rue des Trois-Cornils, à Bordeaux.

Répertoire des entreprises coloniales, 1910
Société coloniale bordelaise de Madagascar,
15, place Pey-Berland, Bordeaux.
Capital. — Société anon. au capital de 315.000 fr. divisé en 1.050 actions de 300 fr.
Objet. — Exploitation de terrains à Madagascar, plantations et cultures diverses ; exploitation de toutes richesses du sous-sol.

(*Dictionnaire illustré de la Tunisie*, 1912)

RIETMANN (Édouard-Rodolphe), 1er avril 1860. Bordeaux, off. d'Académie, off. du Nichan-Iftikhar. Négociant exportateur d'huile (Sousse). Octobre 1900. ÉTUDES : Lycée de Bordeaux, Institut industriel du Nord.de la France (Lille), École Duvigneau-de-Lanneau (Paris). Directeur de la Société coloniale Bordelaise de Madagascar, à Majunga. Membre de la Chambre mixte de Commerce et d'Agriculture du Centre, Sousse.

RÉPARTITIONS
(*Journal financier politique et agricole*, 31décembre 1921)

Coloniale Bordelaise de Madagascar (en liquidation). — 150 francs par action : à la Société Bordelaise de Crédit, à Bordeaux.

SOCIÉTÉ COLONIALE BORDELAISE DE MADAGASCAR

AVIS
(*La France de Bordeaux*, 16 juin 1928)

Les actionnaires de la SOCIÉTÉ COLONIALE BORDELAISE DE MADAGASCAR, en liquidation, sont invités à se présenter, munis de leurs titres, à la SOCIÉTÉ BORDELAISE, cours du Chapeau-Bouge, 48, pour recevoir, à titre de dernière répartition, un dividende de quarante-cinq francs par action, entièrement libérée.

Le liquidateur :
Ed. VERON.